



AVIS

OBJET: Ordonnance temporaire de Police – Mise en circulation locale
rue Fond des Chevaux

Il est porté à la connaissance de chacun que vu l'urgence à prendre des mesures pour assurer la sécurité publique, le Collège communal, lors de sa séance du 7 octobre 2021 a pris une ordonnance temporaire de police concernant la mise en circulation locale de la rue du Fond des Chevaux.

Ladite ordonnance temporaire de police est publiée au service du Secrétariat général et sur le site de la Ville www.wavre.be.

Wavre, le 11 octobre 2021

La Directrice générale,

Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,

Françoise PIGEOLET